

## RÉFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de la «Loi Avenir professionnel», la taxe d'apprentissage est décomposée en deux parties :  
- une part égale à 87 % destinée au financement de l'apprentissage,  
- une part égale à 13 % destinée au financement des formations initiales professionnelles et technologiques hors apprentissage.

Les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage s'acquittent du solde des 13 % directement auprès des établissements et organismes habilités.

**Télécom Paris est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du solde des 13%,  
Code UAI : 0912407X**

## COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

### ▲ Par virement :

BIC : TRPUFRP1 / IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0045 088  
en précisant la référence **TP-TA2021** et le **SIRET** de votre entreprise.  
Le bordereau de versement complété est à renvoyer de préférence par courriel à : [taxe@telecom-paris.fr](mailto:taxe@telecom-paris.fr)

### ▲ Par chèque :

À l'ordre de l'*Agent comptable de l'IMT* en précisant **Télécom Paris – TA2021** au dos du chèque et à renvoyer accompagné du bordereau complété à :

Direction Générale de l'IMT  
Agence Comptable  
19 place Marguerite Peryé  
91120 Palaiseau

▲ **Le bordereau de versement** est disponible à l'adresse : [www.telecom-paris.fr/taxe/](http://www.telecom-paris.fr/taxe/)

▲ **En ligne, calculez et déclarez votre versement à l'adresse** : [www.telecom-paris.fr/taxe/](http://www.telecom-paris.fr/taxe/)

▲ **Télécom Paris vous fera parvenir par courrier ou email le reçu libératoire dans les meilleurs délais**

## VERSEMENT À EFFECTUER AVANT LE 31 MAI 2021

### VOS CONTACTS

▲ RELATIONS ENTREPRISES  
**Céline HERVIEU**  
[relationsentreprises@telecom-paris.fr](mailto:relationsentreprises@telecom-paris.fr)  
Tél. : 01 75 31 93 96

▲ TAXE D'APPRENTISSAGE  
**Daniel LE REST**  
[taxe@telecom-paris.fr](mailto:taxe@telecom-paris.fr)  
Tél. : 01 75 31 93 98

Plus d'informations sur le site :  
[www.telecom-paris.fr/taxe](http://www.telecom-paris.fr/taxe)

Télécom Paris  
19 place Marguerite Peryé  
91120 Palaiseau



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Participez activement à  
la formation des ingénieurs  
de Télécom Paris

Innover et entreprendre dans un monde numérique

[www.telecom-paris.fr](http://www.telecom-paris.fr)

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UN FINANCEMENT INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS DE TÉLÉCOM PARIS

## TÉLÉCOM PARIS EST LA PREMIÈRE GRANDE ÉCOLE FRANÇAISE D'INGÉNIEURS DU NUMÉRIQUE

**Membre fondateur de l'Institut Polytechnique de Paris, Télécom Paris est la première grande école française d'ingénieurs du numérique** (classements 2020 et 2021 du Figaro, figurant parmi les meilleures écoles françaises d'ingénieurs (seconde en 2021 au classement de l'Étudiant). Télécom Paris est un véritable laboratoire à ciel ouvert où l'entrepreneuriat et l'innovation peuvent pleinement se développer et s'exprimer au sein de son nouveau campus de Palaiseau.

Télécom Paris a pour Raison d'Être de former, imaginer et entreprendre pour concevoir des modèles, des technologies et des solutions numériques au service d'une société et d'une économie respectueuses de l'humain et de son environnement.

Elle s'appuie sur un projet scientifique et pédagogique unique afin de stimuler chez les étudiants l'innovation et l'entrepreneuriat. En cultivant fortement les liens entre formation, recherche et les entreprises, Télécom Paris forme les ingénieurs généralistes du 21<sup>e</sup> siècle et les experts du numérique.

Fidèle à ses engagements en faveur de l'égalité des chances, Télécom Paris a réactivé en 2019 la formation par apprentissage, répondant aux objectifs de diversification des profils, d'ouverture sociale et d'augmentation des flux de diplômés.

La formation d'un ingénieur nécessite des ressources importantes: Télécom Paris doit compter sur une part croissante d'autofinancement qui représente aujourd'hui 42% de son budget.

Le soutien des entreprises, de nos partenaires nous est donc essentiel pour entretenir cette dynamique.

En versant votre taxe d'apprentissage à Télécom Paris, vous lui donnerez les moyens de maintenir son niveau d'excellence, d'attirer les meilleurs talents et de répondre à vos exigences de recrutement.

Nous comptons sur vous !



Nicolas GLADY  
Directeur de Télécom Paris



## Télécom Paris, 1 600 étudiants en formation

- 820 élèves-ingénieurs, 20 apprentis, 211 doctorants, 500 étudiants en Mastères Spécialisés,
- 44 % d'étudiants internationaux, 40 nationalités différentes,
- 26% de boursiers,
- 250 ingénieurs diplômés chaque année,
- 2000 stagiaires en formation continue,
- Plus de 500 intervenants issus de l'entreprise,
- 100 partenariats internationaux dans 39 pays,
- Budget : 56 M€, dont 42% d'autofinancement.

## TROIS RAISONS DE SOUTENIR TÉLÉCOM PARIS

### ● Une formation d'excellence à la pointe de l'innovation

Les enseignements de Télécom Paris préparent les futurs ingénieurs à anticiper et à accompagner les évolutions technologiques et économiques. Réputés pour leurs compétences, leur esprit d'entreprendre, leur créativité, leur ouverture économique, sociale et internationale, les jeunes diplômés sont au service de l'innovation dans les secteurs majeurs de la vie économique au sein d'entreprises de toutes tailles : PME/PMI, ETI, Grands Groupes.

### ● Une recherche au service de l'enseignement et des entreprises

Télécom Paris est un acteur majeur de la recherche dans le domaine du numérique, fort de ses 160 enseignants-chercheurs et de ses 211 doctorants, partenaire privilégié des plus grands acteurs mondiaux des télécoms et des technologies de l'information.

### ● L'ouverture sociale et la diversité des profils

Télécom Paris s'est engagée au travers de sa raison d'être à effectuer une transition sociale permettant d'améliorer la diversité et l'inclusion au sein de l'école. Plusieurs opérations sont mises en œuvre dont : journées dédiées à l'égalité professionnelle, lutte contre toute forme de violence sexiste au sein de l'école, sensibilisation aux stéréotypes sur la présence des femmes dans la tech, appel à tutorat bénévole à destination d'élèves de Lycées défavorisés...

## UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### ● Les fonds collectés par la taxe d'apprentissage sont utilisés à des fins pédagogiques

En 2020, ils ont été intégralement utilisés en achat de matériels audiovisuels afin de faciliter les enseignements à distance en temps de COVID.



Élève travaillant sur une imprimante 3D du FabLab



Élèves en amph Thévenin